

INFO ALLIANCE

10 novembre 05

HIER – AUJOURD'HUI – DEMAIN

Voilà trois mots qui décrivent bien le temps. Les interprétations que nous en faisons varient selon nos intérêts : quand les membres de la CSQ ont attendu un règlement dans le cas de la fameuse loi 111, soit une vingtaine d'années, ce fut très long! Et la correction du décret de 1982 qui imposa une désindexation partielle qui se fait toujours attendre, après 23 ans, c'est très long! Quand les caractéristiques d'un ordinateur font qu'il lui faut 20, 30 ou 60 secondes pour effectuer certaines opérations, c'est très long pour plusieurs, d'autres diront qu'il est un peu lent, d'autres ne se sentent pas dérangés par cela. Dans un siècle qu'on qualifie « de vitesse », je crois un peu normal qu'on soit souvent pressé. Je ne crois pas cependant que le fait pour certaines personnes d'être plus pressées que d'autres relève d'un caprice ou d'un défaut quelconque. Disons que c'est souvent par souci d'efficacité.

Pourquoi réfléchir encore sur le temps et ce qu'il nous impose ? Vous le devinez, j'en suis certain : ça ne bouge pas vite à la négociation! Nous en sommes toutes et tous témoins par ce que nous en disent les médias. Au moment d'écrire ces lignes, il est question d'une reprise des travaux après quelques semaines suivant la rupture. Nous pouvons comprendre cela parce que nous l'avons déjà vécu. Notre intérêt exigeait dans le temps qu'on n'aille pas trop vite. Aujourd'hui, notre situation a changé et nous ne sommes plus dans les lieux de décision. Nous avons hâte, dans les secteurs municipal et privé, que les régimes de retraite soient améliorés et la représentation des retraités consolidée, et, dans les secteurs public et parapublic, que l'indexation des rentes soit aussi améliorée de même que la représentation des retraités aux comités de retraite. Comme je le rappelais dans un bulletin précédent, nous ne sommes pas maîtres du déroulement de la négociation; c'est elle qui impose le rythme. L'Alliance fait tout ce qu'elle peut pour maintenir la pression afin d'obtenir satisfaction à nos demandes. Oui c'est long, mais les informations que vous apporte ce bulletin vous permettront de garder confiance et de ne pas perdre patience.

André Goulet, président

Cet Info- Alliance vous apporte une page souvenir de notre visite « manifestant » notre présence et expliquant nos demandes au bureau du Premier Ministre, M. Charest, le 14 juin dernier, lors de l'assemblée générale de l'AAR, à Sherbrooke.

Vous avez aussi un suivi chronologique des activités avec de brèves informations, de même que des lettres envoyées par l'Alliance en appui à nos demandes.

INFORMATIONS :

05 septembre : Les membres du Comité exécutif ont tenu une réunion par conférence téléphonique pour quelques urgences : participer à la consultation de la Régie des Rentes du Québec sur le financement des régimes de retraite à prestation déterminée, participer à une rencontre avec le Conseil des aînés et 6 autres organismes importants, cibler quelques actions à faire le plus tôt possible à propos de nos dossiers indexation et représentation.

22 septembre: Réunion du Conseil d'administration : adoption du contenu du mémoire préparé par Me Marcel Rivest sur le financement des régimes de retraite à prestation déterminée et mise sur pied d'un Comité de réflexion pour faciliter la concrétisation des moyens d'action pour nos dossiers indexation et représentation. Un comité semblable est en formation pour les dossiers du municipal et du privé.

23 septembre: Rencontre prévue le 05 septembre avec le Conseil des aînés: décision unanime des 7 organismes pour rendre **obligatoire** l'accréditation des résidences privées avec services pour les aînés.

04 octobre : Conférence de presse du Conseil des aînés pour le lancement de son rapport de consultation sur « la pleine participation des aînés au développement du Québec ». Les 7 mêmes organismes étaient invités. C'est une évolution.

25 octobre : Réunion du Comité de réflexion du 22 septembre (Jean Gay, Mariette Gélinas, André Goulet, Jean-Paul Sarrazin).

27 octobre : Dépôt au Parlement de lettres au Premier Ministre Jean Charest et à la Présidente du Conseil du Trésor, Mme Monique Jérôme-Forget. Vous en recevez les copies. Ces lettres demandent des rencontres.

05 novembre: Lettres aux présidences des 5 centrales ou syndicats de la Table Centrale de négociation.

07 novembre : Réunion du Comité exécutif qui sera suivi quelques semaines plus tard d'un Conseil d'administration.

Rappel des coordonnées nouvelles de l'AAR :

ADRESSE : Case postale 253 TELEPHONE : (418) 658-4431, avec répondeur
Cap-Rouge G1Y 3C7 TELECOPIEUR : (418) 658-3984
COURRIEL : alliancedesassociations@bellnet.ca

Autre rappel : Il est toujours temps d'envoyer la lettre prévue à la députée ou au député de votre comté si ce n'est pas encore fait. Merci si c'est déjà fait.